



mardi 5 avril 2016

Librairies indépendantes, l'IFCIC ouvre son dispositif de prêts à moyen terme

Le dispositif de prêts à moyen terme de l'IFCIC est opérationnel depuis le 17 mars.

Géré par l'IFCIC et doté par le CNL, le FALIB (fonds en faveur des librairies indépendantes) est à présent ouvert aux prêts à moyen terme destinés au renforcement du fonds de roulement des librairies. Cet élargissement de l'objet du dispositif donne à l'IFCIC les moyens d'un accompagnement plus complet des librairies.

Un premier comité chargé d'étudier des demandes de prêts du FALIB à moyen terme devrait se tenir dans le courant du mois d'avril 2016.

Bénéficiaires

Les entreprises bénéficiaires, créées depuis plus de deux ans et répondant aux critères européens de la PME autonome, doivent avoir pour activité principale la vente de livres neufs.

Objet du financement

Les prêts à moyen terme du FALIB financent les besoins de financement liés au renforcement du fonds de roulement des librairies. L'intégration dans le plan de financement d'au moins une autre ressource pérenne avérée (obtention dans les mois précédent la demande ou en cours d'un crédit bancaire à moyen terme, d'apports en fonds propres, d'une aide du CNL, etc.) constitue une condition à l'étude de la demande.

Caractéristiques des prêts

Le prêt de renforcement du fonds de roulement à moyen terme peut représenter jusqu'à 70% au

maximum du besoin de financement dans la limite d'un montant compris entre 30 000 euros et 300 000 euros par emprunteur ou groupe d'emprunteurs. Il est remboursable sur une durée comprise entre 2 et 5 ans (3 ans en général) pouvant inclure une éventuelle période de franchise d'une durée maximum de 6 mois. Il n'est demandé aucune garantie mais la mise en place du prêt peut être assortie de conditions particulières. Le prêt à moyen terme du FALIB porte intérêt au taux fixe de 4% l'an (absence de frais et de commission).

Contacts

Sébastien Saunier, directeur crédits aux entreprises (saunier@ifcic.fr)

Edouard Tunc, chargé d'affaires crédits aux entreprises (tunc@ifcic.fr)

Isabelle Garel, assistante crédits aux entreprises (garel@ifcic.fr / Tél : 01 53 64 55 61)

Le formulaire de demande ainsi que toutes les informations nécessaires aux bénéficiaires sont disponibles en [ligne](#)

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/librairies-independantes-l-ifcic-ouvre-son-dispositif-de-pret-s-a-moyen-terme>